



Syndicat des
Employé(e)s de la
Société Québécoise
des Infrastructures

LE POINT SUR LA NÉGO

Québec, le 30 août 2017

En juillet dernier, nous vous avons avisé que nous ferions une demande de conciliation au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette demande a été faite le 6 juillet et le 19 juillet les dates étaient choisies.

Le ministère a nommé monsieur Jean-Luc Déchêne comme médiateur-conciliateur. Dès le départ, nous avons insisté pour obtenir des dates le plus tôt possible et la première rencontre a eu lieu le 24 août 2017.

Cette première rencontre a servi à faire l'état de la situation des deux parties auprès du conciliateur. Nous n'avons eu aucune surprise en lisant le portrait de synthèse des principaux points de négociation que le comité patronal a remis, révélant que nous n'avions pas le même bilan.

Nous avons dû remettre les pendules à l'heure avec le conciliateur. Ce qui était des plus nécessaires pour la suite des choses.

Il avait été convenu que la prochaine rencontre prévue le 31 août prochain devait servir à faire avancer le dossier, mais ce matin la partie patronale a demandé au conciliateur de reporter cette journée.

Par conséquent, les deux prochaines rencontres seront les 6 et 7 septembre prochains.

Ces deux journées consécutives serviront à faire avancer le dossier, mais encore faut-il que la partie patronale ait le désir et la bonne volonté de faire avancer le dossier. À suivre.....!

Solidairement,

LE COMITÉ DE NÉGOCIATION

Sylvain Beaulieu
Guy Godin
Frédéric Sylvestre
Michèle Vézina

Louise Fiset, conseillère syndicale SCFP